RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

PADESCE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

---006

DECISION N°_____/D/PADESCE/UCP/CG/SPM/SJPM/ASPM/2026 DU 01 JUIN 2026

DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE N°006/DCR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/SJPM/2026 DU 08 MAI 2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

Le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE).

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation Restreinte N°006/DCR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/SJPM/2026 du 08 mai 2026 relative à l'acquisition des fournitures de bureau pour le PADESCE ;

Vu le registre d'enregistrement des offres indiquant l'absence de dépôt des offres par les soumissionnaires en date du 28 mai 2026.

DECIDE :

Article 1er : La Demande de Cotation Restreinte N°006/DCR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/SJPM/2026 du 08 mai 2026 relative à l'acquisition des fournitures de bureau pour le PADESCE est déclarée infructueuse, aucun soumissionnaire n'ayant déposé une offre.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée dans le Journal des Marchés Publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Yaoundé, le 01 JUIN 2026

LE COORDONNATEUR GENERAL

COOPERATION CAMEROUN / BANQUE MONDIALE

Amaan Sophie

Ampliations :

- *MINMAP ;*
- *ARMP ;*
- *Archives/chrono.*